



Compte-rendu du Comité Départemental de l'Action Sociale (CDAS) du 19 novembre 2020

La réunion du conseil départemental de l'action sociale de l'Hérault s'est déroulée le jeudi 19 novembre 2020 avec plusieurs points à l'ordre du jour

En préambule de ce CDAS une déclaration liminaire signée par les organisations syndicales FO, CGT, Solidaires et UNSA, dénonçant la destruction de l'action sociale, ministérielle a été lue.

Vous pouvez signer la pétition à partir du site national FO DGFIP.

Point 1 : désignation du secrétaire adjoint

FO Finances a été désigné pour assurer les fonctions de secrétaire adjoint du CDAS

Point 2 : Approbation du PV du 23 juin 2020

le procès verbal du 23 juin a été adopté à l'unanimité

Point 3 : Point de retour sur le séjour Toussaint à Disney

Le séjour s'est déroulé du 20 au 22 octobre 2020. 45 enfants de 7 à 17 ans étaient inscrits. 44 sont partis et un s'est désisté.

Point 4 : Arbre de Noël

Un nouveau marché NATIXIS chèque CADO s'est substitué en 2020 à l'ancien marché EDENRED non reconduit.

Ce nouveau marché est prévu sur 4 ans .

Cette année les enfants de 15/17 ans pourront également bénéficier de ces chèques.

Le projet initialement prévu "Disney sur glace" a été annulé, compte tenu de la situation sanitaire.

L'économie née de cette annulation a permis d'augmenter de façon significative la valeur faciale du chèque cadeau.

Plusieurs valeurs faciales étaient proposés au CDAS. Les délégués ont voté pour la valeur faciale maximale soit 50 €

Point 5 : Crédits d'actions locales (CAL) 2020 : révision des lignes budgétaires

Les délégués ont voté à l'unanimité pour les CAL 2020 puisque les crédits inscrits sur les projets annulés ont pu être repositionnés sur les cadeaux de Noël comme indiqué au point 4.

Point 6 : Restauration collective

Un point a été fait par la DDFIP concernant les restaurants administratifs de Béziers et de la Mosson. Tout d'abord le site de Béziers ; les travaux de désamiantage sont terminés, d'autres sont encore en cours (la climatisation, les faux-plafonds ainsi que l'électricité).

A la Mosson : Les travaux se font dans les délais.

La réouverture, sur les deux sites, devrait pouvoir se faire normalement le lundi 04 janvier 2020.

Point 7 : Point sur les crèches

Les 6 berceaux réservés aux agents du ministère sont tous occupés.

Par ailleurs 26 agents demandaient à bénéficier d'une place. 8 demandes ont été satisfaites au-delà de ce quota, les autres ont été redirigés vers d'autres dispositifs d'accueil.

L'augmentation du nombre de berceaux est à prévoir pour l'avenir au regard des demandes.

L'enquête sur les crèches a révélé un taux de satisfaction de 89,6%.

Point 8 : Questions diverses

- Réorganisation des associations : EPAF;AGRAF-ALPAF-ATSCAF

En 2021, l' EPAF gèrera les colonies de vacances, par contre, pas de nouvelles concernant le logiciel de gestion.

Enfin et dans la continuité de la liminaire les OS ont exprimé leur grande inquiétude sur la possibilité d'une organisation régionale des services sociaux en lieu et place de celle existante actuellement.

Votre représentant titulaire au CDAS

Jacques Yvars